



CSDU CYCLOSPORT

Lettre de cadrage

Organisation de la saison route 2021

Coordinateur : Guy DUHAUPAS

PJ :

- Feuille de préparation du calendrier
- Imprimé Adresse des Responsables du Club
- Demande de cartons
- Demande de Rétrogradation
- 1ère demande de carte

En cette période si particulière qui affecte au-delà de notre santé, de multiples secteurs et nos pratiques sportives, nous souhaitons préparer la saison cyclo sportive 2021.

Vous pouvez nous retourner, à l'aide du formulaire de préparation du calendrier ci-joint, vos propositions de dates d'organisation **impérativement avant le 10 décembre 2020 dernier délai** afin de permettre l'élaboration du calendrier et le mettre en ligne dès que possible.

PS : il sera sujet à modifications en cours de période.

Rappel : Suite à la décision du Comité Départemental Ufolep Somme /

Pour la saison 2020-2021, les clubs ayant déjà réglé pour la saison 2019-2020 leur cotisation participative de 40€ nécessaire à l'achat des Maillots, n'auront pas à la verser de nouveau.

Par ailleurs, les dates des épreuves retenues pour les championnats Départementaux et Régionaux sur route et les championnats Départementaux de CLM par Equipes et Individuel seront **des dates protégées**.

Il en résulte qu'en aucun cas, une manifestation sportive sur route ne saurait avoir lieu aux dates suivantes :

- **Dimanche 9 mai 2021** – Championnat Départemental sur route
- **Dimanche 13 juin 2021** - Championnat Régional sur route (**organisation Somme**)
- **Départemental CLM individuel et par équipes** (*en fonction du ou des clubs candidats ?*)

Dès maintenant, un appel à candidature est lancé aux Clubs souhaitant organiser le Championnat Départemental et Régional.

- ❖ La CSDU établira, dans un souci d'équité entre les clubs, le calendrier Cyclo sport de la Somme à l'aide de la feuille de préparation qui précise : le type de l'épreuve, les catégories admises, les distances, la date, les coordonnées du responsable, à renvoyer à M. Guy DUHAUPAS par mail à : csa.velo@orange.fr . Il est demandé aux clubs organisateurs d'essayer de remplir les dates laissées libres afin d'harmoniser le calendrier et d'éviter d'avoir des dates sans course et d'autres avec 2 ou 3 organisations en concurrence.

Critères de sélection en cas de litige :

- 1° Ancienneté de l'épreuve
 - 2° Epreuve inscrite au calendrier au calendrier 2020
 - 3° Les clubs qui n'ont pas renvoyé la feuille de résultats pour leurs organisations 2020 ne seront pas prioritaires pour le calendrier 2021.
- ❖ Une seule épreuve de 1^{ère} et/ou de 2^{ème} catégorie par jour de course sera autorisée dans le département.
 - ❖ Si un club organise le même jour des courses de fédérations différentes, le club doit vérifier que les coureurs ne participent qu'à une seule épreuve dans la journée.
 - ❖ Une autre course de 3^{ème} catégorie ou de 4^{ème} pourra être organisée le même jour à condition que les lieux des épreuves soient suffisamment éloignés.

- ❖ Les clubs organisateurs devront, dès le lendemain de l'épreuve, **envoyer les résultats des courses à Catherine Manouvrier par mail (catherinemanouvrier@orange.fr et Maud PARENT par mail (maudparent@ufolep80.org))** en utilisant l'imprimé fourni par l'Ufolep (ce qui fait gagner du temps et évite les affranchissements).

Compte tenu de la décision de la Commission Nationale d'instituer un classement par points à compter de 2009, il est indispensable que tous les classements soient centralisés rapidement par la CSDU de façon à ce que la gestion des catégories soit assurée le plus efficacement possible.

Il est demandé aux organisateurs de ne pas se limiter à envoyer les 5 premiers de chaque catégorie mais **d'envoyer au minimum les 10 premiers**.

J'attire votre attention sur cette demande. En effet c'est grâce à ces classements que la commission peut juger le niveau d'un coureur permettant de procéder à une montée, une rétrogradation ou le maintien dans la catégorie.

- ❖ **Les demandes de cartes cyclo sportives : Les cartes sont payantes depuis la saison 2016.**

Elles devront être établies à l'aide des imprimés ci-joint et être envoyées pour le **10 Février 2021** à Chantal MORET 32 hameau de villette - 80400 muille villette – chantal-moret@orange.fr
(joindre une enveloppe timbrée à 1 € par tranche de 10 cartons demandés).

Il est demandé aux clubs possédant la double affiliation de remplir complètement toutes les zones (catégorie FFC, catégorie Ufolep...) **à défaut leur demande sera retournée jusqu'à ce qu'elle soit complète.**

Après cette date, les cartes cyclosporives seront attribuées après chaque commission.

- Pour tout nouveau licencié joindre l'imprimé « Première Demande ».
- Vos licences devront impérativement être homologuées avant la demande.

Les coureurs n'ayant pas fait de demande de cartes cyclosporives pour la saison 2019-2020 restent dans leur catégorie pour la saison 2020-2021

- ❖ **Les demandes de rétrogradations :**

Rappel des critères pour pouvoir demander une rétrogradation : Il est demandé aux présidents de veiller au respect des critères ci-dessous. Il est rappelé que seule la commission décide de la rétrogradation du coureur. Le fait de respecter les critères ci-dessous ne donne pas le droit automatique à la rétrogradation.

- **Avoir participé à un minimum de 5 courses dans les 12 mois qui précèdent la demande**
- **Ne pas avoir marqué de points dans sa catégorie**

Elles devront être établies à l'aide des imprimés ci-joint devront être envoyées pour le **11 Janvier 2021** à Dominique Darcourt au 45 rue d'Airaines 80490 Citernes et de préférence par Mail à : dom.fouduvelo@orange.fr.

Il est demandé aux clubs possédant la double affiliation de remplir complètement toutes les zones (catégorie FFC, catégorie Ufolep...) **à défaut leur demande sera retournée jusqu'à ce qu'elle soit complète.**

- ❖ Les Clubs qui ne retournent pas l'imprimé « Adressier des clubs de la Somme » ne seront pas dans l'adressier et ne recevront pas les informations de l'Ufolep concernant le déroulement de la saison 2021.

Vu le contexte actuel, la réunion de rentrée Cycloport est annulée

A l'issue de vos retours, **la CSDU actera le calendrier définitif**, lequel sera consultable sur le blog de l'Ufolep Somme. : <http://ufocyclo80.over-blog.com> ainsi que l'additif du règlement Ufolep Somme

La CSDU compte sur votre volonté quant au respect du mode opératoire défini ci-dessus, afin que la saison cycloport 2021 puisse se dérouler dans des conditions optimales.

Sportivement vélo
Guy Duhaupas